



La FCPE vous informe sur

**LA VIE A L'ÉCOLE ELEMENTAIRE
MARCEL CACHIN**

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE- 06/11/2015

En présence de l'équipe éducative, Mme Bontempelli, directrice de l'école, les parents élus FCPE ainsi que Mme Pigeon, et le représentant de la mairie, M. Zylberberg.

1) Charte de la laïcité

Les principes fondamentaux de cette charte sont ceux la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Une journée de commémoration de la loi de 1915 aura lieu le 9/12.

2) Effectifs

20 élèves de plus que l'année dernière fréquentent l'école. 4 nouveaux instituteurs sont arrivés à l'école.

- 96 CP répartis en 4 classes
- 90 CE1 répartis en 3 classes et un double niveau CE1/CE2
- 100 CE2 répartis en 3 classes et 1 double niveau
- 90 CM1 répartis en 3 classes et un double niveau CM1/CM2
- 93 CM2 répartis en 3 classes et un double niveau
- ULIS unité d'intégration scolaire 12 élèves bénéficient d'inclusions dans les classes de CE1 CE2 CM1 CM2.

3) Elections des parents d'élèves

307 votants sur 829 parents inscrits. 18 parents élus sur la liste FCPE, et un 19^{ème} poste vacant attribué par tirage au sort, parmi les 3 parents volontaires, à Mme Pigeon.

4) Elections des délégués des élèves

Ils participent au conseil des écoliers tous les 2 mois et au bureau de coopérative. Ils ont choisi pour thème du premier conseil des écoliers, l'organisation du temps de cantine.

5) Langues et cultures d'origine

Des cours d'algérien vont débiter à Marcel Cachin, cours donné par Mme Talbi (personnel de l'ambassade) le mercredi après-midi. Des cours de portugais et autres langues d'origine se déroulent dans d'autres écoles.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les enseignants sont tenus d'effectuer 36h annuelles d'APC devant élèves, sous plusieurs formes : aide aux élèves rencontrant des difficultés, en petits groupes. Aide au travail personnel, méthode (tous les enfants peuvent être concernés.) Activités liées au projet d'école (journal de l'école, initiation aux messages clairs etc).

La participation aux APC nécessite l'autorisation des familles car elles se déroulent en dehors du temps scolaire, en plus des 24h obligatoires.

7) Enfants rencontrant des difficultés scolaires

La participation aux APC ne remplace pas l'enseignement spécialisé ou RASED : l'équipe comprend une psychologue scolaire (qui fait des entretiens, des tests mais pas de thérapie), et une enseignante spécialisée scolaire, pour les CP/CE1. Il manque un poste de maître spécialisé-rééducateur. Dans toutes les classes des temps de synthèse sont faits pour identifier les élèves en difficulté. Il n'y a pas d'intervention spécialisée prévue sur le cycle 3. La directrice va intervenir sur des groupes de besoin en lecture.

L'équipe éducative note que beaucoup de parents rencontrent de grosses difficultés pour obtenir un RDV avec un orthophoniste ou un psychologue, ou à mettre en place une rééducation en psychomotricité.

8) Scolarisation des enfants à besoins particuliers

Après une notification de la MDPH, les enfants qui ont un handicap au niveau des apprentissages peuvent bénéficier d'un aménagement de leur scolarité. Ils peuvent être aidés par un auxiliaire de vie scolaire (AVS), avoir une aide au transport et si besoin un prêt de matériel (ordinateur). Dans l'école, 10 enfants font l'objet d'une notification MDPH et 8 ont une AVS individuelle. Les contrats des AVS s'arrêtent fin novembre/début décembre. Un temps de battement avant leur remplacement est à craindre.

Les 12 élèves ULIS dans la classe de Mme COLIN font l'objet d'une notification MDPH. Etait attendue une AVS collective, qui a été nommée le lundi 2/11.

Par ailleurs, en raison de problèmes de santé, 30 enfants sur l'école font l'objet d'un PAI (projet d'accueil individualisé), élaboré avec leur médecin.

9) Actions du projet d'école

3 axes académiques

- Entrée dans l'ère du numérique
- Développement de la coopération avec les parents
- Parcours artistique

Concernant le numérique, M. Zylberberg fait part de la décision de la mairie d'équiper les écoles à partir de 2016 d'unités mobiles comprenant un chariot de 30 tablettes et une imprimante. Il est prévu d'équiper toutes les écoles de Champigny sur 3 ans, en 3 fois, avec une unité mobile par école. Il y aura le wifi dans chaque classe. A Marcel Cachin, le câblage est déjà en place et l'installation peut aller vite.

Les logiciels utilisés seront ceux de l'Education Nationale, paramétrés avec le contrôle parental.

Les enseignants s'inquiètent de leurs possibilités de formation.

La maintenance des salles informatiques actuelles s'arrêtera lorsque les unités mobiles seront installées.

10) Initiatives

- Il y a 5 groupes de chorale à l'école.
- Participent au festival de l'enfant créateur les classes de Mme Gintrat et de M. Roger.
- Une séance de ciné-club est organisée avant les vacances scolaires: cette année le thème est le film fantastique.
- Le journal de l'école continue : bouclage en cours du premier numéro.
- Messages clairs : une présentation de 30 min est faite dans toutes les classes pour apprendre aux enfants à exprimer leurs ressentis et les aider à régler leurs conflits sans violence et sans faire appel aux adultes. Des ateliers pratiques vont être proposés. Des capsules vidéo ont été réalisées à l'école pour être diffusées au niveau de l'académie de Créteil (avec l'accord des familles concernées).
- Remise des livrets le vendredi 11 décembre avec rencontre des familles individuellement, ou dans la semaine.
Ce soir-là, la fcpe vous invitera à une bourse aux livres et à un café des parents.
- Olympiades, au stade René Rousseau, le 27 mai.
- Semaine des chorales du 17 au 24 juin tous les soirs.
- Les enseignants organiseront en juin une kermesse fermée.
- L'équipe enseignante aimerait organiser avec les parents un loto en soirée vers le mois de mars ou avril.

11) Classes transplantées

Les CM2A et CM2C partent à Pesey-Nancroix 15 jours en janvier. La classe de M. Baxerres part à Oléron. L'enseignante du double niveau CM1/CM2 ne peut pas partir 15 jours et propose un voyage de 4 jours dans les volcans d'Auvergne. Le financement serait de 334€ par famille. Un sondage a eu lieu dans la classe avec 20 réponses positives sur 22. Différentes initiatives seraient organisées par la classe pour participer au financement.

12) Sorties

Chaque classe a droit à 1 demi-journée de car. En général, les classes se regroupent pour partir une journée entière. Problème des classes de 29 élèves : les accompagnateurs n'ont plus de place dans le car, ils doivent suivre avec leur véhicule personnel et lors d'une sortie récente, des parents se sont perdus. A cause du plan vigipirate ne sont plus possibles les sorties en transport en commun, ni sur Paris. Problème des retards des cars et des horaires qui sont ceux où il y a le plus d'embouteillages.

13) Sécurité

L'exercice d'évacuation a été réalisé en 2min40, ce qui est très satisfaisant. Une porte coupe-feu ne ferme pas. Mardi 3/11 a eu lieu un exercice de confinement de 9h30 à 11h10, qui s'est déroulé très correctement.

14) Coopérative scolaire

Les familles ont donné 5463 € soit 287€ par classe. Une régie d'avance de 160€ a été fournie à chaque classe. L'équipe a décidé d'acheter 2 nouveaux vidéoprojecteurs en plus des 3 déjà existants, et un cube sono.

15) Planning des activités sportives

L'équipe regrette que le planning d'utilisation des différents lieux arrive très tard. Les CM2 ont accès à la base nautique. Les CM1 ont un créneau piscine et judo. Du tennis de table est proposé pour les CE2. Patinoire pour les classes volontaires. L'équilibre d'accès aux infrastructures entre les différentes classes se fait sur l'année.

16) Questions de parents

- Les parents regrettent que des CM2 qui n'ont pas de récréation l'après-midi soient installés dans des classes du RDC → *Pas réellement de possibilité de déménagement des classes.*
- Les réunions de rentrée ont eu lieu toutes en même temps, et en même temps que la maternelle → *L'équipe en prend note et essaiera de ne pas reproduire cette situation l'année prochaine.*
- Les parents interrogent la possibilité d'une collation du matin pour les enfants qui déjeunent les plus tard: *elle n'est pas interdite par le règlement intérieur : à voir avec chaque instituteur mais possibilité de collation diététique type fruits /compote à 10h pour les petites classes.*

17) Cantine

Malgré un sureffectif par rapport aux locaux, l'équipe a l'impression d'une amélioration par rapport aux années précédentes. Un groupe de parents délégués est invité à manger à l'école le 12/11. CR à venir.

Les prochains conseils d'école auront lieu les 11 mars et 3 juin 2016.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos questions afin que nous vous aidions à y répondre ou que nous nous en fassions le relais lors de ce conseil d'école.

Vous pouvez, pour ce faire, utiliser notre boîte mail : fcpeparcelcachin94@gmail.com

Amicalement,
Les parents FCPE

